

PROJET PEDAGOGIQUE

Œuvres du Sacre cœur stéphanois

Colonie SAINT Bernard 2025

Table des matières

.....	1
1. L'association et le séjour qu'elle propose.....	2
2. Rappel du projet éducatif.....	2
1. L'enfant en vacances.....	2
2. L'enfant autonome.....	3
3. L'éveil de l'enfant.....	3
4. Les échanges entre les enfants.....	3
3. Présentation du directeur et de ses intentions.....	4
4. Objectifs pédagogiques.....	5
1. Favoriser la confiance en soi.....	5
2. Favoriser la sociabilité de l'enfant et son sens de la collectivité.....	5
5. Objectifs opérationnels.....	6
1. Comment favoriser la confiance que l'enfant a en lui ?.....	6
Par les activités sportives.....	6
Par les activités manuelles.....	6
Par les veillées théâtrales.....	6
Par la responsabilité de "chef d'équipe".....	6
2. Comment favoriser la sociabilité de l'enfant et son sens de la collectivité ?.....	7
6. Organisation des animations.....	8
Programme journalier.....	8
Pour les moniteurs :.....	8
7. L'alimentation au centre.....	9
8. Règles de vie.....	9
Principes concrets de vie commune :.....	10
9. L'équipe d'animation.....	10
Engagements des animateurs.....	11
Évaluation et suivi pédagogique.....	11
Accompagnement des stagiaires BAFA.....	12
A la fin de la colonie.....	12

1. L'association et le séjour qu'elle propose

Le séjour de vacances de Marlhes est organisé par l'association O.S.C.S. (Œuvres du Sacré-Cœur Stéphanois). Nouvellement basée à Bourges (Cher) et déclarée en préfecture du Cher en 2023, cette association a pour objet l'éducation et l'épanouissement de la jeunesse, le soutien des familles et des personnes en difficulté, le développement d'œuvres de bienfaisance.

Ce séjour de vacances, avec hébergement en dur, est ouvert aux enfants du lundi 21 juillet au samedi 2 août 2025 dans un bourg rural, à Marlhes, propice à l'épanouissement des enfants. Il se déroule dans une MFR (Maison Familiale et Rurale), adresse : 22, route de Jonzieux, 42660 Marlhes. Les locaux sont ceux d'un lycée professionnel. Nous disposons de nombreuses salles de travail, un réfectoire, des dortoirs sur deux étages et un grand espace de récréation fermé. La cuisine est préparée par des bénévoles dans la cuisine de l'établissement qui nous est mise à disposition.

Les activités auront lieu dans la campagne environnante et dans les locaux de l'établissement.

Ce séjour de vacances est ouvert à **tout enfant, garçon ou fille, de 7 à 12 ans**. Les inscriptions se font sur le site internet de la colonie. Du fait de la présence de séminaristes de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre dans l'équipe d'animation, le séjour attire en pratique des familles catholiques, par ailleurs proches de la Fraternité Saint-Pierre. Certaines activités religieuses seront proposées durant le séjour, ce qui pourrait permettre aux enfants de découvrir sous quelques aspects la vie religieuse. Quoi qu'il en soit, la colonie ne saurait **contraindre aucunement ses participants à assister aux activités religieuses**.

2. Rappel du projet éducatif

Pour son séjour de vacances, la colonie Saint-Bernard se fixe quatre finalités :

1. L'enfant en vacances

La première d'entre elles, et non la moindre, est de développer, par le jeu et la détente, un cadre favorable à l'épanouissement des enfants, de sorte que ceux-ci puissent se sentir pleinement en vacances.

Le séjour favorisera, autant que possible, un apport tant sur les plans physique et intellectuel que **moral et spirituel**, afin de remplir sa tâche éducative, dans la continuité des acteurs familiaux et scolaires. Les parents, premiers éducateurs, nous confient leurs enfants pour que nous puissions collaborer, en adéquation avec leurs principes et valeurs familiales, à l'éducation intégrale de leurs enfants (corps, esprit, âme).

On veillera à toujours s'adapter à l'enfant, à respecter son rythme de vie et à prendre en compte ses besoins. Par exemple, si un temps de sieste est organisé chaque jour, il est possible à chaque enfant de le prolonger s'il le désire, pendant que d'autres peuvent profiter du temps calme pour la rédaction du courrier ou pour des lectures de leur choix.

Une vigilance particulière sera exercée en ce qui concerne la protection physique et morale des mineurs.

2. L'enfant autonome

L'enfant doit pouvoir évoluer sur le centre avec un minimum d'assistance, sans que cela lui paraisse une contrainte. Tous les moyens sont mis en œuvre pour développer son sens de l'organisation, ses capacités d'analyse et de synthèse, ses facultés à gérer son temps et son espace, son esprit d'initiative. Toute activité sera pour l'enfant l'occasion de **conquérir son autonomie** tout en développant son sens de la responsabilité.

3. L'éveil de l'enfant

Pour que cet éveil soit optimal, une grande **diversité d'activités** lui offrant de nombreuses possibilités de découverte de l'environnement, de l'autre et de lui-même lui seront proposées.

Il faut s'attacher à proposer des **activités exceptionnelles** dont l'enfant pourra se souvenir longtemps et qui nourriront ses rêves.

À cet effet, une journée dans la nature, à la Ferme de Vovady, est organisée cette année. Les enfants pourront y faire du poney, de la pêche et découvrir les animaux de la ferme.

4. Les échanges entre les enfants

Les **activités de groupe** seront à privilégier afin de développer la **sociabilité des enfants**. Concrètement, une priorité sera donnée aux jeux et aux veillées qui réunissent les enfants, et qui facilitent ainsi la cohésion du groupe.

L'activité prendra tout son sens lorsqu'elle réunit des enfants de divers milieux et d'âges différents.

Le Centre offre ainsi à l'enfant une occasion de passer de bonnes vacances, car la personnalité de l'enfant se construit grâce à l'épanouissement qu'il peut avoir dans son milieu familial, dans son milieu scolaire mais aussi dans le milieu privilégié des vacances.

C'est en effet par le contact avec d'autres enfants qui ne sont pas forcément issus du même milieu social, par le fait de vivre ensemble et par d'autres facteurs tels que celui du jeu, que l'enfant va, petit à petit, apprendre à se connaître lui-même, à connaître ses limites et prendre conscience de sa place dans la collectivité, donc au milieu et avec les autres.

Ces trois découvertes sont indispensables à tout être qui veut grandir et évoluer au sein même de la société.

3. Présentation du directeur et de ses intentions

Après avoir fait des études dans le milieu maritime, dans le secteur de la pêche en mer, je suis maintenant séminariste catholique depuis deux ans. L'organisateur m'a confié la direction du séjour de vacances susmentionné. Avec toute l'équipe pédagogique, j'ai le grand désir de voir les jeunes qui nous seront confiés s'épanouir dans toutes les dimensions de leur être, à savoir physiquement, psychologiquement et socialement, mais aussi spirituellement.

En tant que séminariste, proposer, en plus des activités « classiques » répandues dans la plupart des séjours de vacances, une ouverture à Dieu et donc à un certain sens de la vie m'apparaît comme une réelle opportunité pour la jeunesse. En effet, je crois qu'il est bon de proposer des réponses ou des axes de réflexion aux légitimes questionnements spirituels auxquels chacun peut être confronté. En plus de l'aspect purement spirituel, l'Église catholique promeut un certain nombre de **vertus** ainsi que de **valeurs** qui sont en parfaite adéquation avec celles d'un bon citoyen. Mon intention est donc de favoriser le développement complet de l'enfant dans toutes ses dimensions, afin de l'aider à s'épanouir.

Je suis pleinement conscient que chaque enfant est unique et que les talents varient grandement d'un individu à l'autre. Par conséquent, je souhaite que cette diversité soit respectée et que la structure d'accueil contribue, autant que possible, à permettre à chaque enfant de découvrir les dons dont il est doté, d'en nourrir le désir de développement pour son plus grand bonheur, et de les partager avec les autres.

4. Objectifs pédagogiques

1. Favoriser la confiance en soi

Plus l'enfant aura confiance en lui, plus il sera capable de partir à la découverte du monde et de ses propres talents. Dans chaque activité à laquelle il participera, l'objectif ne sera pas l'efficacité ni la réussite, mais bien son épanouissement et l'enthousiasme qu'il y mettra. Les animateurs devront être particulièrement attentifs à cet objectif : ils auront à faire preuve de tact et d'ingéniosité pour aider chaque enfant à progresser.

2. Favoriser la sociabilité de l'enfant et son sens de la collectivité

Les relations que nous entretenons avec notre entourage influencent fortement notre bonheur au quotidien. Il est donc essentiel d'amener progressivement l'enfant à apprécier la vie en collectivité, afin qu'il prenne conscience du bonheur qu'il peut recevoir — et offrir — à ceux qui l'entourent.

5. Objectifs opérationnels

1. Comment favoriser la confiance que l'enfant a en lui ?

Par les activités sportives

À travers les épreuves sportives, l'enfant découvre ses capacités. Il comprend aussi que ses talents peuvent se développer grâce au temps et à l'effort, ce qui renforce sa confiance en lui. Les animateurs devront valoriser les progrès individuels plutôt que de comparer les performances entre enfants.

Par les activités manuelles

Chaque matin, des ateliers seront proposés dans le cadre du thème du séjour (par exemple : fabrication de livres reliés, de bougies, etc.). Ces ateliers, encadrés par les animateurs, permettront à l'enfant de créer librement tout en étant guidé et encouragé.

Ces activités lui feront découvrir la valeur du travail bien fait, aussi modeste soit-il. Cela favorisera le développement de son potentiel créatif et lui donnera la fierté de présenter ses réalisations à ses proches.

Les animateurs veilleront à adapter les projets à l'âge et aux capacités de chacun, afin de garantir un maximum d'autonomie. Par ailleurs, certaines créations pourront être utilisées dans le cadre du grand jeu, du Cluedo ou des olympiades, ce qui renforcera leur valeur aux yeux des enfants.

Par les veillées théâtrales

La participation, adaptée à l'âge de chacun, à la veillée du soir permettra aux enfants qui le souhaitent de s'exprimer :

- oralement (jeux de rôle, théâtre),
- physiquement (mimes, danses, chorégraphies).

Ces veillées, encadrées dans un esprit bienveillant et encourageant, aideront les enfants à dépasser leur timidité. Ils apprendront à parler en public, à se déplacer avec aisance, et à accepter le regard des autres.

Par la responsabilité de "chef d'équipe"

Les enfants sont répartis en équipes d'environ 7. Pour chacune, un chef et un second sont désignés parmi les plus âgés dès le début du séjour — dans un esprit inspiré de la pédagogie scout.

L'objectif est de faire mûrir les aînés dans leur confiance en eux, alors qu'ils approchent de l'adolescence. Chaque équipe est suivie par un animateur bienveillant, mais les chefs apprennent à gérer un petit groupe, à guider avec patience et douceur — plutôt qu'avec autorité brutale. L'animateur cherche à nouer un climat de confiance avec le chef d'équipe, tout en se montrant suffisamment discret pour ne pas invalider son rôle.

Un **foulard d'honneur** est attribué chaque jour à un chef d'équipe non pas « le meilleur », mais **celui qui a montré le plus d'implication** ou réalisé les efforts les plus notables la veille. Cela contribue aussi à asseoir leur autorité naturelle aux yeux du groupe.

2. Comment favoriser la sociabilité de l'enfant et son sens de la collectivité ?

Promouvoir le "franc-jeu"

Le sport ne développe pas seulement les capacités physiques : il encourage aussi le respect mutuel entre joueurs. Le « franc-jeu » permet de terminer une partie dans la joie, quel que soit le résultat, et de privilégier le plaisir du jeu partagé.

Afin de valoriser cet esprit, le **bon comportement** influencera les résultats des compétitions. Les animateurs établiront des règles simples de courtoisie, comme :

- saluer l'équipe adverse avec le sourire,
- applaudir le perdant pour sa combativité.

Promouvoir le sens du service

Les plus grands seront invités à aider les plus jeunes à ranger leurs affaires. Tous participeront au nettoyage de quelques salles le dernier jour.

Chaque enfant, au moment de dresser la table ou de débarrasser après les repas, sera encouragé à le faire avec entrain. L'animateur devra souligner l'utilité de la tâche accomplie et féliciter l'effort fourni. L'enfant comprendra ainsi la valeur et la dignité des tâches collectives.

Promouvoir l'altruisme

Un foulard d'honneur sera remis chaque matin à l'enfant qui se sera distingué la veille par son altruisme. Les animateurs devront observer attentivement leurs groupes afin de relever les attitudes méritantes (soutien à un camarade en difficulté, encouragement d'un enfant timide, bonne humeur face à une contrariété, aide spontanée...).

6. Organisation des animations

Le thème de la colonie de cette année est : « **Clovis et la Franconie** ». Ce thème enthousiasmant sera l'occasion pour les enfants de découvrir, de manière ludique, une période fascinante de l'histoire, et d'admirer les vertus de courage, de force, de patience et d'abnégation qui ont animé les héros de cette époque.

La journée type suivra en général l'organisation suivante (sauf exception lors de journées particulières comme le Grand Jeu, les Olympiades ou le « Cluedo », où des aménagements seront faits en fonction de l'activité et de la fatigue des enfants) :

Programme journalier

- **7h25** : Lever des enfants (en musique)
- **7h45 – 7h55** : Prière du matin
- **8h00 – 8h25** : Petit-déjeuner
- **8h25 – 8h55** : Toilette rapide (dents et mains) – Rangement des chambres
- **8h55 – 9h00** : Remise des foulards d'honneur et éventuelles consignes du directeur
- **9h00 – 9h25** : Chant
- **9h30 – 11h00** : Ateliers spécifiques
- **11h15 – 12h05** : Messe (ou temps de lecture)
- **12h15 – 13h05** : Déjeuner
- **13h25 – 14h15** : Sieste suivie d'un temps de lecture ou de correspondance
- **14h30 – 16h15** : Activités
- **16h30 – 17h40** : Douches et goûter
- **17h45 – 18h10** : Catéchisme (ou jeux en plein air)
- **18h15 – 19h00** : Dîner
- **19h15 – 19h45** : Toilette rapide & moment de jeux libres dans le parc
- **19h45 – 20h20** : Veillée animée par les enfants
- **20h30 – 20h55** : Histoire édifiante et prière du soir
- **21h00** : Coucher

Pour les moniteurs :

- **21h15 – 21h40** : Complies
- **21h45 – 22h15** : Réunion
- **22h15 – 00h00** : Temps libre des moniteurs

Chaque journée repose sur cette structure, préparée par chaque membre de l'équipe d'animation, chacun ayant la charge d'un petit groupe de six enfants d'âges variés.

Dans les mois précédant le séjour, les animateurs transmettent au directeur leurs propositions d'activités (manuelles ou sportives). Ce travail préparatoire permet de clarifier les objectifs, les moyens mis en œuvre, et les besoins matériels. Cela assure la cohérence entre les différentes activités, leur adéquation avec le thème général de la colonie et avec les objectifs pédagogiques définis. Cette collaboration est un outil précieux pour le directeur, qui peut ainsi garantir aux enfants un encadrement structuré et riche de sens.

7. L'alimentation au centre

Des cuisinières bénévoles élaborent des repas équilibrés et variés, en tenant compte du rythme et des besoins liés aux activités (journées de grand jeu, balades...).

Elles utilisent les installations bien équipées du la MFR de Marllhes, conformes aux normes sanitaires et de sécurité.

Les menus ne sont pas communiqués à l'avance aux enfants pour préserver la surprise lors des journées spéciales.

Plusieurs animateurs sont désignés à chaque repas pour superviser le service. Ils veillent à ce que chaque enfant mange correctement, goûte chaque plat, ou respecte son régime spécifique (mentionné sur la fiche sanitaire, que chaque animateur aura consultée en amont).

Les autres animateurs sont à tables avec les enfants ce qui permet de beaux moments d'échanges et une surveillance discrète et légère.

Afin de sensibiliser les enfants au respect de la nourriture et du travail des autres, il sera demandé :

- de servir des portions raisonnables,
- d'éviter tout gaspillage,
- de ne rien jeter sans nécessité.

Les animateurs doivent donner l'exemple, en adoptant eux-mêmes ces bonnes pratiques. Les enfants participent également au rangement du réfectoire, à tour de rôle, accompagnés d'au moins deux animateurs. Cette responsabilité contribue à leur éducation au service et à la vie en collectivité.

8. Règles de vie

Une **charte de vie commune** est présentée aux enfants, progressivement et de façon orale, adaptée à leur âge. Cette charte évolue selon les situations, les besoins, et l'expérience des enfants. Les "anciens", nombreux à revenir chaque année, en sont souvent les meilleurs relais auprès des nouveaux.

Ces règles ont pour objectif de garantir une vie collective harmonieuse et de favoriser l'épanouissement de chaque enfant dans cette petite société qu'est un centre de vacances. Elles traduisent concrètement les objectifs éducatifs du projet pédagogique.

Principes concrets de vie commune :

- **Appareils électroniques** : Interdits, car ils isolent l'enfant. En revanche, les instruments de musique sont les bienvenus, pour favoriser l'expression artistique collective.
- **Argent de poche** : Limité à 30 €. Confié à un animateur référent, il aide l'enfant à apprendre la gestion de ses dépenses.
- **Tabac et alcool** : Strictement interdits. L'ensemble de l'équipe veille à préserver les enfants de ces substances.
- **Sécurité** : Des consignes claires sont données (incendie, évacuation...). Des exercices sont organisés dès le début du séjour. Le site est clôturé, avec portail fermé. La présence de chacun est vérifiée à chaque rassemblement. Les lieux et activités sont choisis en tenant compte de la sécurité.
- **Téléphone portable** : Interdit pour les enfants. En cas de besoin, le directeur peut autoriser un appel avec le téléphone du centre. Le courrier postal est à privilégier.
- **Sucreries** : Partage encouragé, sans obligation. Cela développe la générosité et la solidarité.
- **Relations entre enfants** : Les enfants sont répartis en petites équipes de vie. Des ajustements sont possibles si un enfant le demande (après discussion avec l'animateur ou le directeur).
- **Courrier** : Les enfants peuvent écrire des lettres à leurs parents et amis durant le séjour. Les parents sont également invités à leur écrire. Si une lettre n'est pas envoyée la première semaine, le directeur contactera les parents pour leur rappeler cette importance affective.

9. L'équipe d'animation

L'équipe est composée de **séminaristes** et de **jeunes adultes laïcs**, tous bénévoles. Leur générosité permet de proposer des frais d'inscription accessibles aux familles nombreuses ou modestes. Elle garantit également un taux d'encadrement supérieur à la moyenne, offrant ainsi une attention plus individualisée à chaque enfant.

Le **recrutement des animateurs** est assuré par le directeur. À tous, le projet pédagogique est présenté clairement et dès l'amont, afin de prendre en compte les retours et observations, notamment ceux formulés à l'issue de la colonie précédente.

Ce document est donc le fruit à la fois des **réunions de préparation** tenues en présentiel et des nombreux **échanges par mail**, qui en prolongent les décisions.

Sur cette base, l'équipe (directeur et animateurs) peut agir avec **cohérence, délicatesse et efficacité**, partageant des objectifs communs. Les moyens concrets mis en œuvre ne sont pas figés, à condition de rester fidèles aux **principes fondamentaux validés collectivement**. Si nécessaire, pour garantir le bon déroulement du séjour et le respect des enfants comme des familles, la direction se réserve le droit d'écarter tout animateur dont l'attitude serait contraire à ces orientations.

Engagements des animateurs

- Respecter la **sphère privée des enfants**, tout en étant attentifs à leurs besoins et vigilants à tout signe de mal-être.
- Ne pas se substituer au directeur dans la gestion des **problèmes graves**. Le directeur reste l'autorité de référence, accessible et disponible pour favoriser une bonne communication au sein de l'équipe.
- Participer pleinement à la **réunion-bilan du soir**, moment essentiel de cohésion, suivi de temps conviviaux propices à renforcer les liens. Les activités collectives (jeux, discussions, détente) y sont préférées à des loisirs individuels comme le visionnage de films.
- Être force de proposition et faire preuve **d'initiative**, notamment dans la conduite des activités. Être ponctuels, présents, et soucieux de leur bien-être physique et moral pour garantir la qualité de leur animation.
- Préserver leur **temps de repos** pour rester disponibles et attentifs. Un couvre-feu est fixé à minuit, et chaque animateur bénéficie d'au moins deux demi-journées de repos durant la colonie.
- Assurer, avec le directeur, la **mise en œuvre de leur projet d'animation**, préparé en amont et ajusté quotidiennement lors de la réunion du soir.
- Ne pas fumer sur le site de la colonie ni en présence des enfants. Les éventuels fumeurs doivent se rendre en dehors de la clôture du site, et leurs pauses ne doivent jamais compromettre l'encadrement ou l'entraide entre animateurs.

- Limiter l'**usage des téléphones portables** aux seuls besoins liés à l'animation (sécurité, organisation). En dehors de ce cadre, l'usage personnel est toléré uniquement durant les temps libres, et sans nuire au bon fonctionnement du séjour.
- Accomplir avec sérieux les **tâches logistiques collectives** (ménage, organisation, etc.) prévues dans un « planning des services ». Cela permet de maintenir des conditions de vie agréables et exemplaires.

De plus, les enfants sont eux aussi impliqués dans ces services (mise du couvert, vaisselle, rangement), par **équipes tournantes**, toujours sous l'encadrement bienveillant de leur animateur de référence. Cela développe chez eux un **esprit de service**, une responsabilité partagée, et une fierté de contribuer au bien commun.

Évaluation et suivi pédagogique

Un **temps d'évaluation collective** est prévu à la fin de chaque journée. Cette réunion, après le coucher des enfants, est un moment de **réflexion partagée** : chacun peut y exprimer son ressenti, ses observations, ses difficultés ou ses idées pour améliorer le quotidien de la colonie.

Le directeur veille à **écouter activement** et à prendre en compte les remarques, en collaboration avec le directeur adjoint. Un programme de réunion est établi à l'avance pour favoriser l'efficacité, tout en gardant la souplesse d'ajouter une réunion en journée si cela s'avère nécessaire.

Accompagnement des stagiaires BAFA

Un **suivi personnalisé** est assuré pour chaque stagiaire BAFA. L'objectif est de leur permettre d'appliquer concrètement les acquis de leur formation générale, et de **gagner en expérience pédagogique**.

Le directeur porte une attention particulière à leur **progression individuelle**, leur apporte conseils et encouragements, et prend un temps d'entretien personnel à la fin de chaque semaine.

En début de séjour, des **objectifs spécifiques** sont définis avec le stagiaire : compétences à développer, qualités à renforcer, degré d'adaptation au public, implication dans la vie de la colonie...

Enfin, une **évaluation complète du stage** est réalisée à la fin, en concertation avec le stagiaire lui-même.

A la fin de la colonie

À l'issue de la colonie, chaque animateur est invité à remettre au directeur un **bilan personnel écrit** sur ce temps de vie collective. Ces retours sont précieux pour le directeur, qui y puise des **éléments de progression**, en vue d'améliorer ses pratiques d'encadrement, de gestion d'équipe et de pilotage pédagogique, en cohérence avec le projet éducatif initial.